

UN NOUVEAU "DÉSASTRE" ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DANS LES BOUCHES DU RHÔNE ?

225 000 CAMIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR NOS ROUTES !

La très officielle DREAL dans une étude concernant le triage SNCF à la gravité de Miramas, pointe les conséquences d'un arrêt d'activité (extraits) :*

- « **Sans investissements, le triage** (SNCF à la gravité ou à la bosse de Miramas) **ne pourra être maintenu en l'état au-delà de 5 ans.** (Soit 2021 N.D.L.R)... **La mise à plat du triage de Miramas pourrait générer chaque année jusqu'à 225 000 Poids Lourds supplémentaires sur les routes de la région PACA...** »

La moitié transportant des matières dangereuses.

Et de rajouter concernant les questions de sécurité que « **38 % des wagons triés à Miramas, et 54 % des wagons expédiés, contiennent des matières dangereuses !** » et « **Malgré des imperfections, le tri (SNCF) à la bosse, (à la gravité) est une technique maîtrisée, trois fois plus sécuritaire et plus capacitive que le tri à plat SNCF** (sur voie principale et lors des manœuvres) et que **les risques sont bien plus élevés dans le mode routier !** ».

On le voit les enjeux autour du maintien du Triage à la gravité sont essentiels pour nos communes et leurs habitants mais également pour l'environnement !

Cette étude confirme celle menée par le syndicat des Cheminots CGT de Miramas, qui depuis de nombreuses années interpelle la Direction SNCF sur l'abandon de l'entretien des infrastructures ferroviaires. Le triage SNCF à la gravité de Miramas, véritable poumon économique pour le Port de Marseille et l'industrie du département, va devoir cesser son activité si sa modernisation n'est pas engagée rapidement !

Alors que les Maires de Miramas, Martigues, Istres, Port de Bouc, Fos, Vitrolles, des conseillers métropolitains, le député de la 13ème circonscription viennent, à nouveau, de prendre position en faveur du triage SNCF de Miramas ; que le Gouvernement dit vouloir lutter contre le réchauffement climatique, la direction SNCF se désengage du Fret ferroviaire, délaisse et abandonne ses installations !

C'est inadmissible !

Réchauffement climatique, pollution, bouchons... LA MAISON BRULE ET L'ÉTAT REGARDE AILLEURS !

La réforme ferroviaire de 2018, rend l'État incapable de mettre en œuvre une politique des transports conforme aux enjeux sociaux et environnementaux. Elle prévoit de changer au 1er janvier 2020 le statut de FRET SNCF en Société par Actions Simplifiée (SAS) avec, par conséquent, une autonomie renforcée vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est le marché... qui va décider et non plus la puissance publique !

Ces 225 000 camions annuels (soit 200 000 tonnes de CO2) vont se rajouter aux 10 000 camions qui traversent chaque jour les routes embouteillées de la Métropole Marseillaise. Ce sont les habitants de nos communes qui subissent et auront à subir dans leurs vies, quotidiennement, ces méfaits, néfastes pour leur santé, la sécurité routière et l'environnement !

**L'ÉTAT VEUT-IL TUER
LE TRAIN DES PRIMEURS ?**

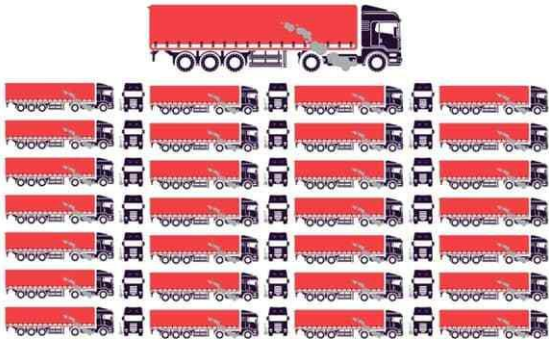


**1
Train**

**30 500 €
par aller-retour**

**50
Poids-lourds**

**120 000 €
par aller-retour**



SIGNEZ LA PÉTITION [CHANGE.ORG](https://change.org) POUR LE MAINTIEN DU TRAIN DES PRIMEURS

1 train = 55 camions !

1 train = 3 tonnes de CO2

55 camions = 49 tonnes de CO2

**Qui aujourd'hui peut nier l'utilité
du fret ferroviaire, un mode transport
sûr et respectueux de l'environnement !**

Fret SNCF relève pleinement du service public et il est urgent qu'une véritable politique de développement du transport de marchandises par le fer soit engagée.

La part du fer est de 70 % en Suisse, 30 % en Autriche, 20 % en Allemagne et à ...10 % en France !

La Direction SNCF et l'Etat doivent abandonner la filialisation de Fret SNCF au 1er janvier 2020, et assurer l'entretien et à la modernisation des installations ferroviaires, dont le triage de Miramas.

Ensemble Cheminot.e.s, Populations, Elu.e.s :
**Refusons 225 000 camions
supplémentaires sur nos routes !**

**Exigeons de la Direction SNCF,
que L'AVENIR DU TRIAGE
DE MIRAMAS soit assuré !**

Il faut qu'une table ronde se tienne sans tarder sous l'égide du Préfet et de la Métropole en lien avec l'activité portuaire et industrielle, en présence de: la SNCF, des Collectivités, parlementaires, Chargeurs, GPMM, CCI, Organisations syndicales...

